

Fédération Française de Voile

TOUR DE BRETAGNE 2025

JAUGE

Conformément à l'Avis de Course,
l'épreuve est de catégorie 3 des RSO

PESEE DES POIDS EMBARQUES

H.4.

Poids maximum autorisé en double: ≤ 110 kg

H.4.1

D.15.2 RSO 3 Volumes de boissons libres mais compris dans la pesée

CONTRÔLE DU PLEIN DE GAZOLE

D.7.5.

CONTRÔLES DIVERS

H.2.1

Les bateaux désignés par le tirage au sort
seront contrôlés à partir de la mise en configuration: **8h30**
le mardi **17 Juin 2025**

Le Jaugeur d'épreuve

Jean-Louis JAOUEN

AFFICHAGE à Saint Malo

le .15 /.06 / 2025

à 12 h . . .